



Communiqué

Observatoire de la mobilité, édition 2024

Lausanne, 2^e grande ville la moins motorisée de Suisse

L'Observatoire de la mobilité propose chaque année un aperçu des indicateurs clés liés à la mobilité urbaine et à l'usage de l'espace public à Lausanne. Véritable outil de suivi, il permet d'évaluer les pratiques de déplacement et de mesurer la mise en œuvre des objectifs fixés par la Municipalité dans ces domaines. Cette 10^e édition montre notamment que les Lausannoises et Lausannois renoncent toujours davantage à posséder une voiture.

Pour la 10^e année depuis 2011, les habitudes de mobilité des Lausannoises et des Lausannois sont décortiquées et réunies dans une publication. L'Observatoire de la mobilité offre un panorama large et riche d'enseignements sur la manière de se déplacer dans notre ville.

Parmi les faits marquants de l'édition 2024 : Lausanne se classe désormais en 2^e position parmi les grandes villes suisses comptant le moins de voitures pour 1'000 habitantes et habitants, juste derrière Bâle.

Partager l'espace public entre les différents modes de déplacement

Si la Municipalité poursuit plusieurs objectifs en matière de mobilité, elle veille en particulier à garantir à chacune et chacun une place sûre et équitable dans l'espace public. À Lausanne, la marche reste le mode de déplacement le plus fréquemment adopté par la population, et sa part est en constante progression depuis 2015.

La qualité des espaces-rues joue un rôle central dans cette évolution. En 2024 par exemple, le nord et le sud de la place du Tunnel, ont été entièrement piétonnisés. L'aménagement de l'espace public a également été renforcé avec l'installation de 72 nouveaux bancs, banquettes et chaises, portant à un total doublé le nombre d'assises disponibles par rapport à 2018. Un nouvel ascenseur a en outre été mis en service en juin 2024 pour relier les chemins de la Colline et de Montelly, améliorant ainsi l'accessibilité piétonne dans ce secteur.

Développer la mobilité active

Pour rappel, selon les chiffres recensés en 2021, 20% des déplacements en voiture de la population couvrent une distance inférieure à 2 km. Pour les trajets compris entre 2 et 5 km, cette part s'élève encore à 32%. Un report vers la marche et le vélo, lorsque cela est possible, est encouragé. Cette orientation s'inscrit dans les objectifs du Plan climat.

Le vélo constitue d'ailleurs toujours plus une alternative privilégiée. Sur la tranchée du Languedoc, on a enregistré en 2024 une hausse de 8% du passage de cyclistes par rapport à 2023. La Municipalité accompagne en même temps qu'elle encourage cette évolution. En 2024, 5,2 km supplémentaires d'aménagements et de liaisons cyclables ont ainsi été réalisés à Lausanne et plus de 1'200 nouvelles places de stationnement vélo ont été créées. Alors qu'on n'en comptait que 286 en 2005, Lausanne en offre aujourd'hui plus de 7'700.

Apaiser et fluidifier le trafic

Afin d'améliorer la sécurité et la fluidité du trafic pour l'ensemble de la population, la Municipalité a supprimé les feux à certains carrefours et traversées piétonnes, tout en poursuivant la mise au clignotant nocturne sur plusieurs carrefours. Ces mesures, sans impact négatif sur la sécurité des usagères et usagers, permettent de fluidifier la circulation et de réduire les temps d'attente, notamment pour les piétonnes et piétons. Pour encourager la



mobilité piétonne, plusieurs passages piétons ont ainsi été dérégulés, notamment à la rue Centrale, à la place du Tunnel et à la place de l'Europe. Leur sécurisation a été renforcée, avec 80 aménagements réalisés en 2024 (contre 67 en 2023 et 49 en 2022) sur des traversées sans feux.

L'apaisement du trafic passe aussi par la généralisation des régimes de vitesse modérée. Depuis 2024, 57% des rues lausannoises sont en zone 30, en zone de rencontre (20 km/h) ou piétonnes. La nuit, cette proportion atteint 83%, soit 146 km de routes limitées à 30 km/h maximum. Parmi les dernières rues concernées figurent les avenues de Tivoli sud, de Montchoisi et du Temple. En tout, 10 km de voirie ont vu leur vitesse abaissée en 2024, avec à la clé une baisse du bruit et un gain en sécurité.

Les transports publics restent un pilier central de la mobilité urbaine. En 2024, les tl ont transporté 5 millions de voyageuses et voyageurs de plus qu'en 2023. La fréquentation de la ligne 1 a progressé de 17,6%. Depuis 2015, l'offre des tl a augmenté de 19%. En cohérence avec les objectifs climatiques, l'électrification du réseau se poursuit : en 2024, 74% des trajets ont été effectués à bord de véhicules électriques.

Préparer l'avenir

Parmi les évolutions notables en matière de mobilité, on observe une hausse continue du nombre de véhicules électriques. Pour accompagner cette transition, 34 nouvelles bornes de recharge ont été installées en 2024 dans 9 stations, à destination des détenteurs et détenteurs de macarons. Elles viennent s'ajouter aux bornes déjà en service dans les 4 stations existantes.

Si ces avancées sont encourageantes, les défis à relever restent nombreux. La transition vers une mobilité plus équilibrée nécessite un accompagnement attentif, des ajustements constants et une évaluation régulière. La répartition modale, l'accessibilité pour toutes et tous ainsi que la qualité de vie ne sont pas des acquis, mais des objectifs à poursuivre. Lausanne se transforme — et, avec elle, nos façons de nous déplacer et de vivre la ville évoluent elles aussi.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 27 juin 2025